

Rousseau, fondateur de l'ethnologie ?

Author : Claude Obadia

Categories : [Philo Contemporaine](#)

Date : 30 novembre 2015

L'oeuvre de Rousseau manifeste le souci prépondérant d'élucider la question du mal. Alors que Voltaire et Condorcet affirment que le bonheur de l'homme se trouve sur le chemin du progrès des sciences et des techniques, l'auteur du *Discours sur les sciences et les arts* (1751) et du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1754) constate désespérément que le développement des Lumières, loin d'entraîner la moralisation des moeurs, provoque leur corruption et génère la servitude en créant des inégalités entre les hommes et des besoins superflus qui suscitent les passions les plus tristes et vaniteuses.

Ici doit donc être précisée l'intuition fondamentale qui gouverne la pensée de Rousseau. Le malheur de l'homme, sa méchanceté, loin d'être naturels comme le pensait Hobbes, sont liés aux circonstances et aux conditions empiriques, sociales, dans lesquelles il vit. Aussi le mal est-il un fait *politique* - celui d'une société mal gouvernée - et *historique*. Analysant le processus de la genèse du malheur humain, Rousseau s'appuie donc sur la dualité de la nature et de l'histoire. Convaincu de la bonté naturelle de l'homme que Dieu ne peut avoir voulu créer mauvais, il va recourir à l'idée de l'*état de nature*, état qui, écrit-il dans la Préface du *Discours sur l'origine de l'inégalité*, « n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais » mais de la notion duquel nous devons nous instruire pour « démêler ce qu'il y a d'originaire et d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme ».

En observant sans complaisance ses contemporains, en recherchant, comparativement, dans les récits de voyages des informations relatives à la vie des « sauvages », en étudiant, en un mot, l'influence des déterminismes socio-culturels sur les comportements humains, Rousseau, comme le souligne Claude Lévi-Strauss au chapitre II de l'*Anthropologie structurale II* (1), doit sans doute être considéré comme le fondateur des sciences de l'homme. Travaillant à dissocier ce qui, chez ce dernier, est naturel de ce qui seulement le paraît du fait de l'influence du milieu dans lequel il vit, l'auteur des *Confessions* adopte une attitude intellectuelle caractérisant, depuis leur avènement, les sciences humaines. Cette attitude consiste à appréhender les comportements humains *comme des choses* (2), c'est-à-dire avec l'objectivité imposant de ne rien préjuger quant à leur nature et, par conséquent, de ne pas présupposer, avant examen, que ce qui semble empiriquement inhérent à la nature humaine l'est effectivement. C'est ainsi que, dénonçant les effets malheureux de la socialisation, Rousseau met en évidence une série de déterminismes dont l'étude systématique constituera, dès la fin du dix-neuvième siècle, l'objet même de la sociologie mais aussi de l'ethnologie plus particulièrement intéressée par les sociétés primitives.

C'est en cherchant l'origine de l'inégalité parmi les hommes que l'auteur du *Contrat social* sera amené à travailler en ethnologue. Persuadé que les inégalités trouvent leur première source dans le progrès des Lumières, Rousseau explique que l'instauration de la propriété a, elle aussi, fortement déterminé le développement de l'injustice sociale. Ainsi recherchera-t-il, par le biais de l'analyse de la diversité des nations et des mœurs, la preuve de l'innocence naturelle de l'homme. Ceci dit, comme le souligne Lévi-Strauss au chapitre XXXVIII des *Tristes tropiques*, « Jamais Rousseau n'a commis l'erreur de Diderot qui consiste à idéaliser l'homme naturel ». S'il a recours à l'état de nature, ce recours n'est nullement nostalgique, comme Voltaire se plut ironiquement à le croire, mais permet d'instruire une théorie critique du progrès. Celle-ci se fonde sur la distinction de la nature (universelle) et de la culture (particulière) et se développe à travers l'étude du problème fondamental que Rousseau tente de résoudre: s'il est vrai que l'état de société inhérent à l'homme entraîne des maux, ceux-ci sont-ils inhérents à cet état? Or, ici le regard ethnographique de Rousseau se révélera prodigieusement fécond.

L'observation des autres sociétés, des « sauvages », à laquelle une longue note du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* est consacrée (3), nous permet d'abord de constater que notre civilisation, par opposition, est probablement celle qui s'éloigne le plus de ce qui constitue la base universelle de toute société humaine. Ainsi se dissipe l'illusion selon laquelle nous observant nous-mêmes nous apercevions l'homme de la nature. Mais la comparaison ethnographique peut aussi, ajoute Lévi-Strauss, nous aider, « en dégageant les caractères communs à toute société », « à constituer un type qu'aucune ne reproduit fidèlement ». Dégageant les particularismes socio-culturels, l'étude ethnologique, à l'instar de l'analyse rousseauiste, dessine donc, en négatif, ce que serait, premièrement l'homme naturel, et deuxièmement l'invariant de toute société humaine. Car c'est bien en observant les autres sociétés, et en particulier les sociétés primitives, que nous pouvons découvrir ce qui, immanent et confondu à l'état social qui est le nôtre, s'en distingue originellement et constitue notre *nature*.

Aussi le travail de l'ethnologue vise-t-il, par-delà la connaissance des sociétés primitives, la découverte des lignes de force et des règles qui permettent de mieux comprendre nos sociétés. Il nous concerne tous puisque, explicitant les différences, parfois considérables, qui séparent les cultures, il expose par-là même leurs traits communs. Or, n'est-ce pas précisément cela que Rousseau a compris? N'est-ce pas « cette ethnologie qui n'existait pas encore », comme le dit Lévi-Strauss (4), qu'il a « conçue, voulue, annoncée »? Et ne faut-il pas reconnaître, avec l'auteur de *l'Anthropologie structurale II*, que « Rousseau ne s'est pas borné à prévoir l'ethnologie, (mais qu'il l'a fondée » (5)? « J'ai peine à concevoir, écrit en effet le philosophe dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, comment dans un siècle où l'on se pique de belles connaissances, il ne se trouve pas deux hommes...dont l'un sacrifie vingt-mille écus de son bien (allusion ici au mécénat) et l'autre dix ans de sa vie à un célèbre voyage autour du monde, pour y étudier, non toujours des pierres et des plantes, mais une fois les hommes et les mœurs ». Car comment, s'indigne-t-il un peu plus loin, pourrions-nous nous mêler « de juger le genre humain » alors que « toute la terre est

couverte de nations dont nous ne connaissons que les noms » ? Exhortant, en dénonçant leurs préjugés, les philosophes à voyager (« les particuliers ont beau aller et venir, il semble que la philosophie ne voyage point »), Rousseau, proclamant au chapitre VIII de *l'Essai sur l'origine des langues*, que « pour étudier l'homme, il faut apprendre à porter sa vue au loin ; (qu)'il faut d'abord observer les différences pour découvrir les propriétés », affirme en définitive que nous ne pourrions connaître l'homme qu'à la condition d'observer *ceux que nous ne sommes pas*. Aussi est-ce bien seulement à travers l'Autre qu'il est possible de reconnaître le Même, et à travers l'étude des relativismes culturels ce qui est universellement humain.

(1) « Jean-Jacques Rousseau, fondateur des sciences de l'homme », discours prononcé à Genève le 28 juin 1962 lors des cérémonies pour le 250^e anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau.

(2) Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, chapitre 2, page 15 de l'éd. P.U.F, 1992.

(3) Première partie, note 1, page 177 à 182 de l'édition Garnier-Flammarion de 1971.

(4) Références du texte, note 1 de notre article.

(5) Idem.

Post Scriptum : ce texte pourra notamment intéresser les élèves qui préparent l'épreuve de Culture générale des concours HEC (la nature est le thème 2016).